

Info-ca

Sommaire des séances du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda

Le vendredi 15 avril 2005

Le point sur le projet clinique

Le directeur général intérimaire (DGI), M. Claude Sanesac, a fait le point, le jeudi 14 avril dernier, sur l'évolution des travaux liés au projet clinique et organisationnel de l'établissement. L'élaboration du projet clinique est une démarche qui cherche à répondre aux besoins de santé et de bien-être de la population du territoire par l'entremise de divers modes de dispensation de services adaptés à la réalité locale.

Les principaux objectifs visés par le projet clinique sont l'accessibilité, la continuité et une qualité accrues des services offerts à la population de Rouyn-Noranda.

Le DGI en a profité pour présenter les configurations potentielles, tracer les grandes étapes des travaux et déposer une ébauche de l'organigramme fonctionnel spécifique au projet clinique et organisationnel. Le processus de consultation autour du projet clinique pourrait s'échelonner encore sur une période de dix-huit à vingt-quatre mois.

Suivi sur le service Info-Santé

Relativement au projet de transfert du service Info-Santé vers la centrale régionale de Ville-Marie, le DGI a annoncé qu'une rencontre qui se tiendra le lundi 25 avril prochain, en présence de la directrice générale du Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue, Mme Jacynthe Bérubé, et du directeur général du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or, M. Jacques Boissonneault, devrait permettre de conclure à une entente.

Tel que diffusé récemment par les médias électroniques, on observe depuis trois semaines que le service local de Rouyn-Noranda est détourné vers celui de la Vallée-de-l'Or en raison d'un manque de ressources infirmières. Or, comme la rareté des infirmières frappe aussi nos voisins, l'attente en ligne peut parfois se prolonger. On espère qu'une entente avec le CSSS Lac-Témiscamingue pourra bientôt résoudre ce problème.

Adoption de la Politique de communication

Après une présentation des grandes orientations préconisées par l'établissement en matière de communication, les membres du conseil d'administration ont adopté la nouvelle Politique de communication du CSSSRN. Cette politique veut s'assurer que toutes les interventions de communication respectent et traduisent fidèlement, tant à l'interne qu'à l'externe, la vision, les valeurs, la philosophie de gestion et d'intervention ainsi que le Code d'éthique de l'organisation.

La Politique de communication concerne l'ensemble des membres de l'organisation : administrateurs, cadres, gestionnaires, personnel, médecins et bénévoles. Elle précise le partage des responsabilités liées aux communications, les principes directeurs, les publics cibles et les canaux de communication disponibles. Après avoir fait l'objet d'une vaste consultation auprès des différentes instances administratives, des conseils professionnels et des syndicats, elle bénéficiera dans les prochaines semaines d'une large diffusion interne et externe.

Les syndiqués de la première ligne s'expriment sur la Loi 30 et le projet de loi 83

Soucieux de préserver sa liberté d'action syndicale et la qualité de vie de ses membres, le Syndicat des travailleuses et travailleurs du CLSC Le partage des eaux (CSN) a tenu à exprimer aux membres du conseil d'administration ses inquiétudes et ses souhaits face à la Loi 30 et au projet de loi 83.

À l'approche de l'élection visant à regrouper en quatre unités syndicales l'ensemble des employés de l'organisation, les représentants présents ont dit craindre notamment que les vingt-six éléments de négociations locales enchassées dans la Loi 30 créent des disparités entre les différents CSSS de la région et de la province. Ils appréhendent également une diminution de la qualité des services avec la création de partenariats publics-privés. Avec le déploiement du projet de loi 83, qui s'ajoute aux travaux sur la Loi 30, les représentants syndicaux demandent la bonne collaboration du CA et de la Direction générale afin de ménager des séances de relations de travail adéquates et satisfaisantes.

Fusion de l'ACCQ et de l'AHQ

Les membres du conseil ont désigné M. André Rouleau, président, et M. Luc Blanchette, 2^e vice-président, pour participer les 28 et 29 avril prochain, à Québec, au congrès de fondation de la nouvelle association issue de la fusion de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec (ACCQ) et de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ).

Vers l'équilibre budgétaire

À la suite de l'analyse des états financiers consolidés, le Comité de vérification était fier d'annoncer qu'à l'issue de la période 12, se terminant le 5 mars 2005, le CSSSRN se dirige vers l'équilibre budgétaire. Certains dépassements budgétaires ont effectivement été comblés par des sources de financement non récurrentes.

Le budget 2005-2006 en juin

La directrice des ressources financières, matérielles et informationnelles, Mme Huguette Lemay, a informé les membres du conseil que le budget officiel 2005-2006 de l'établissement sera déposé, en mai, au Comité de vérification et, en juin, au conseil d'administration. Le Comité de gestion se penche actuellement sur différents scénarios budgétaires afin d'opter pour celui qui permettra d'assurer au mieux l'équilibre financier dans les différents secteurs.

Adoption du Plan triennal de conservation et de fonctionnalité immobilières

Conformément au Cadre de gestion sur les mandats régionalisés sur les immobilisations et les équipements du MSSS, M. Claude Éthier, directeur des services techniques, a déposé le Plan triennal de conservation et de fonctionnalité immobilière 2005-2008. Ce plan établit les priorités quant aux entretiens majeurs des bâtiments du CSSSRN en lien avec la santé et la sécurité de leurs occupants.

Sur recommandation du Comité de vérification, les membres du conseil ont adopté le plan, lequel sera déposé à l'Agence dans les prochains jours. Parmi les travaux reconnus prioritaires, soulignons notamment l'installation d'une nouvelle entrée électrique, le réaménagement du

bloc opératoire, le déménagement de la centrale de stérilisation, la refenestration, la réfection des ascenseurs et de l'alarme d'incendie ainsi que la restauration de la toiture au pavillon Lemay-Juteau. S'ajoutent à ces projets le remplacement d'un système de déshumidification, la rénovation de l'ascenseur et la refenestration du bâtiment situé sur l'avenue Richard.

Sylvain St-Pierre joint le conseil

À la suite de la démission, cet automne, de Mme Danièle Richard, le ministre Philippe Couillard nomme M. Sylvain St-Pierre pour la remplacer au sein du conseil d'administration. Très impliqué dans le *Club sangthé social*, le nouvel administrateur du CSSSRN est préposé en entretien sanitaire aux Soins et services de courte durée.

Une table de travail sur la mission, les orientations, la philosophie de gestion, la philosophie d'intervention et le Code d'éthique

Le DGI a annoncé aux membres du conseil la création d'une table de travail ayant pour mandat l'élaboration de la mission, des orientations, de la philosophie de gestion, de la philosophie d'intervention et du Code d'éthique de l'établissement.

Présidée par Luc Blanchette, administrateur, cette table est composée de : Guylain Barrette, Louise Bédard, Micheline Côté, D^r Christian Dubé, Clémence Gauvin, Danielle Gélinas, Annie Hallée, Jean-Pierre Héту, André Joyal, Solange Massicotte, Josée St-Cyr et Renée Nolet. Ses travaux de consultation devraient débiter d'ici deux semaines.

Consultation du Comité de bioéthique

D^{re} Annie Léger, directrice des services

professionnels, a rappelé l'historique du Comité de bioéthique et dressé un bilan de ses réalisations à ce jour. Elle a informé les membres d'une vaste consultation qui a cours actuellement dans les trois secteurs de l'établissement visant à sonder les principales préoccupations du personnel sur les questions d'ordre bioéthique : relation patient-médecin, consentement à l'acte médical, acharnement thérapeutique, arrêt de traitement, alimentation artificielle, euthanasie, accompagnement des mourants, réanimation, etc. Les thèmes les plus récurrents teinteront les orientations 2005-2006 du Comité, lesquelles seront définies le 17 mai prochain.

Présidé par D^r Christian Dubé, le Comité de bioéthique est formé de : D^{re} Francine Duhaime, D^{re} Annie Léger, directrice des services professionnels, Mildred Chasle, infirmière en médecine, Lucille Tardif, infirmière aux soins intensifs, Michaël Bouchard, infirmier-chef intérimaire en chirurgie, Sara Shidler, professeur à l'UQAT, Pierre Major, aumônier, Yves Bédard, représentant des usagers, Gérard-D. Boulanger, du Centre de réadaptation La Maison, Carmelle Morin Lajoie, des soins et services de gérontologie, et Clémence Gauvin, des soins et services de première ligne.

Prochaine séance du Conseil : le mercredi 18 mai, à 18 h, à la salle L'Amicale, 6^e étage, du pavillon Lemay-Juteau

Source :
Renée Nolet, agente de communication
762-5599, poste 45 194